

Intervention CGT sur le PPI :

1 Nouvelles constructions insuffisantes :

Seulement deux lycées sur la région (Pierrefitte et Palaiseau), dont celui de Pierrefitte annoncé depuis des années. En réalité il n'y a aucun plan de construction à moyen de terme. Les exemples de lycées qui débordent sont nombreux (J.J Jaurès Montreuil, Nemours...). La Région ne suit pas les constructions de collèges par les départements. Concernant les profils de ces deux lycées, on remarque une différence de financement majeure au niveau du financement par élève : Palaiseau (91) 47,4M et Pierrefitte sur Seine (93) 38,7 M, ce qui fait 1600 euros/élèves de moins. Le lycée international de Palaiseau a la particularité de regrouper des territoires favorisés et un petit bout de Massy, au final un seul collège REP. Le territoire de Pierrefitte présente un profil exactement à l'opposé, avec assez peu de collèges non classés dans son secteur de recrutement.

Réponse : » C'est certainement le prix du foncier qui explique cette différence, aucune discrimination territoriale ! » Très énervé ! Et surtout pas d'éléments fiables de réponses, nous doutons fortement de l'argument du prix du foncier, le terrain de Palaiseau étant constitué de terres agricoles préemptées par l'Etat. Enjeu dans l'instance à attaquer l'exécutif sur la discrimination territoriale.

2 Un manque criant de rénovations

De la même façon le plan de rénovation ne répond pas aux demandes multiples des équipes sur le terrain. La nécessité d'aérer les bâtiments et les salles a démontré l'état de délabrement des menuiseries dans beaucoup d'endroits. De la même façon le développement du numérique en général et des vidéoprojecteurs nécessite des rideaux occultant en bon état, ce qui n'est pas souvent le cas. Ces sujets peuvent sembler des détails dans cette instance mais peut impacter très fortement le quotidien des élèves et des personnels. Pour pouvoir établir un panorama détaillé de la réalité des besoins, un groupe de travail dédié est nécessaire en dehors des réunions du CIAEN.

3 Des conditions de rénovations alarmantes

L'exécutif régional annonce des délais de travaux réduits, par exemple à deux ans pour les agrandissements. Cela paraît une bonne chose vu les besoins décrits plus hauts. Mais cela nécessite que les travaux continuent en dehors des périodes de fermetures des établissements. Ce qui génère des perturbations importantes pour les activités des élèves et des personnels. Nombreuses sont les remontées mentionnant les désagréments plus ou moins dangereux provoqués par ces travaux. Les conditions de rénovations semblent varier selon les entreprises chargées de la réalisation des travaux par la Région. Un suivi des travaux en lien avec les élu.es des personnels et des familles est nécessaire.

4 Le plan d'urgence « sanitaires » doit continuer

Le plan d'urgence de rénovation et de construction de sanitaires dans les lycées vient de se terminer dans 125 lycées. C'est un bon début qui doit être reconduit afin que l'ensemble des établissements proposent des sanitaires en bon état et en quantité pour nos élèves. La Région annonce dans son dossier de Presse de rentrée la distribution dans 100% des lycées de protections périodiques, c'est une excellente chose. Il est annoncé également le retour à un travail avec le planning familial, le centre Hubertine Auclert et d'autres associations. Là aussi nous ne pouvons que saluer ce retour à ce travail auprès des jeunes sur les questions de santé, de sexualité, de discrimination... Mais si nous voulons assurer les meilleures conditions d'étude et de vie aux lycéennes, il est indispensable que l'accès à des sanitaires propres et sûrs soit assuré. Là aussi ce point peut sembler anecdotique mais est un vrai problème pour nos élèves au quotidien.

Réponse : partage l'inquiétude, a vaguement annoncé un prochain plan... A suivre !